

Date : vendredi 28 mars 2014

Palmarès villes : Quand le nombrilisme aveugle

L'approche des élections municipales suscite un engouement accru des médias nationaux pour l'action locale, et à chaque fois provoque l'ire de l'Association des Maires des Grandes Villes de France qui n'y voit qu'une *volonté de décrédibiliser la gestion publique locale*. Quitte à perdre toute crédibilité à force de mensonges et d'erreurs.

L'AMGVF se risque à parler de rigueur. Faisons un peu les comptes.

Evidemment, la mutualisation entre la ville et l'EPCI et les différents modes de gestion ont été pris en compte, c'est pourquoi les chiffres ne correspondent pas à une simple lecture des comptes consultables en ligne sur le site de la Direction générale des finances publiques (DGFIP). Les facturations de même que les paiements intervenant entre la ville centre et l'intercommunalité ont été retraités précisément afin d'éviter les doubles comptes¹.

Quant au mode de gestion, issu d'un arbitrage politique respectable, il est intégré. Ainsi, si une gestion en régie alourdit les dépenses de fonctionnement, elle augmente également les dépenses d'investissement, valorisées dans le classement. Inversement, le recours aux délégations de service public conduit à un partage des risques et à de plus faibles dépenses d'investissement et de fonctionnement. Les différents modes de gestion sont donc pris en compte comme ils doivent l'être, et c'est au choix, incompetence ou mensonge, que d'affirmer le contraire.

L'item impôts a été calculé à partir des bases et des produits perçus au sein des collectivités. L'évolution a été calculée en transposant à 2008 la répartition 2012 de la fiscalité locale, afin de neutraliser le transfert des parts départementales et régionales. Le résultat met en avant le transfert du financement du bloc communal sur les ménages au bénéfice des entreprises. Peut-être l'AMGVF aurait pu mettre l'accent sur ce point à l'approche d'un moment démocratique majeur où la mobilisation des citoyens dans les plus grandes villes baisse ?

Pour les chiffres de la population, ils ont été collectés auprès du Ministère des Finances, tutelle de l'INSEE, afin de bénéficier d'une base de comparaison égale entre collectivités qui ne soit pas soumise aux éventuels conflits d'appréciation locaux. Ils sont vérifiables et correspondent aux années de comparaison.

Peut-être le service de presse de l'AMGVF devrait se contenter de faire son métier, mettre en avant l'action de l'association et les réalisations collectives remarquables qu'elle porte, et ne plus se comporter en secrétariat politique d'élus inquiets de leur avenir ?

Pour finir, Public Evaluation System remercie l'AMGVF pour sa permanente agressivité à son égard, preuve éclatante de son indépendance et de son absence de conflit d'intérêt, et qui renforce au plus haut point la confiance que les investisseurs institutionnels porte à l'agence.

Contact presse : Stanislas Boutmy - 01 49 49 03 34 - s.boutmy@public-evaluation.com

¹ Articles comptables 6216, 62876, 657351, 661132, 70846, 70876, qui correspondent aux imputations correctes des facturations et refacturations entre ville et intercommunalité (voir détails page suivante).

Dépenses de Fonctionnement (hors dettes), détails des consolidations, l'exemple de la ville de Reims pour l'exercice 2012

<i>En milliers d'euros</i>	Ville	EPCI
Charges de personnel	78 259	37 775
Achats et Charges Externes	55 079	97 837
Subventions de fonctionnement et dépenses contingentées	47 649	77 141
Sous total	180 987	212 753

Article Comptable	Description	Montant en milliers d'euros
70846	Mise à disposition de personnel facturée au GFP de rattachement	0
70876	Remboursements de frais par le GFP de rattachement	2 164
	Total des recettes	2 164
6216	Personnel affecté par le GFP de rattachement	0
62876	Remboursement de frais au GFP de rattachement	21 793
657351	Subvention de fonctionnement versée au GFP de rattachement	7
	Total des dépenses	21 800

	Ville	EPCI
Dépenses de fonctionnement hors dette	180 987 K€	212 753 K€
Retraitement	-21 800 K€	-2 164 K€
Dépenses de fonctionnement hors dette sans double compte	159 187 K€	210 589 K€
Population	184 984	213 190
Par habitant	861 €	988 €
Soit	1 848 €	